

Bulletin infos pêche

Mars 2018

Une brigade verte à la Fédération

Depuis le 1er septembre dernier, deux jeunes complètent les rangs de la Fédération de Pêche de la Nièvre. Recrutés grâce aux mesures «Emplois aidés» de l'Etat, Bruno BIERRY et Christopher THIBAUT, la vingtaine, sont des hommes de terrain.

Jean-Philippe PANIER, Président de la Fédération, avait effectivement pour but de constituer une «brigade verte» pouvant aider quotidiennement les AAPPMA à la gestion de leurs lots (rivières, plans d'eau et canaux) et être le plus souvent possible au bord de l'eau.

Une de leur principale mission est l'entretien des parcours de pêche. Ils débroussaillent les berges et élaguent les branches gênantes qui referment année après année les postes utilisés par les pêcheurs.

Ils participent également à l'entretien des étangs de la Fédération comme le Réservoir du Châtelet, ou ceux destinées à la production de poissons comme les étangs Neuf et Gouffier.



Les deux jeunes hommes contribuent aussi à l'amélioration du balisage général des parcours avec la pose de panneaux d'information le long des rivières ou des plans d'eau.

Cet automne, ils ont aidé au cours des vidanges d'étangs à préparer celles-ci, puis à récupérer tous les poissons, les trier, les peser, et enfin les acheminer jusqu'aux lieux de reempoissonnements.

Dès le mois d'avril, Bruno et Christopher assisteront l'équipe technique dans les pêches électriques d'inventaires piscicoles réalisées dans le cadre de la surveillance de la qualité des cours d'eau.

Selon la taille des rivières prospectées, le besoin de personnel est effectivement variable, et les deux jeunes pourront ainsi alterner entre leurs différentes missions.

Cette «brigade verte» porte ainsi à 9 le nombre de salariés de la Fédération, complétant l'équipe déjà en place et composée de deux gardes, un animateur, un informaticien, une secrétaire-comptable, un technicien et un directeur.

Bientôt gardes!

Bruno et Christopher ont également suivi la formation pour être gardes et avoir toutes les compétences dans l'exercice de police de la pêche.

Leur assermentation est actuellement en cours pour l'ensemble des lots des Associations. Ils pourront donc bientôt aider les 2 agents déjà actifs à la Fédération ainsi que les gardes-pêche particuliers des AAPPMA dans la surveillance des milieux aquatiques nivernais et le constat des diverses infractions.

Un renfort bienvenu pour couvrir les 5000 kilomètres de rivières et canaux et les 1500 hectares de plans d'eau!



Le réservoir du Châtelet

Le réservoir du Châtelet, d'une superficie de 3 hectares, se pêche exclusivement à la mouche. Il bénéficie d'empoissonnements réguliers en truites arc en ciel de toutes tailles en provenance des piscicultures de Vermenoux et Corancy, un peu plus en aval sur le bassin de la rivière Yonne.

Des cartes de pêche spécifiques au Châtelet doivent être prises avant de pouvoir pratiquer sur l'étang. La journée coûte 20 euros et permet de conserver 3 poissons, dont un de taille supérieure à 45 centimètres, la demi-journée (à partir de 14 h) coûte 12 euros pour un seul poisson gardé et pour les jeunes, la carte journée est délivrée pour 7 euros.



Le mardi est le jour de fermeture hebdomadaire, et les deux derniers dimanches de chaque mois sont réservés aux groupes (No-kill et convention avec la Fédération obligatoires). Le règlement du Châtelet oblige les pêcheurs à écraser les ardillons de leurs mouches et inscrire immédiatement sur leur carte les poissons gardés.

Ces mesures permettent d'avoir une meilleure gestion de la population de poissons et d'adapter les déversements.

La pêche en float-tube est autorisée, mais seulement deux doivent être en action de pêche simultanément.

Les cartes spécifiques au Châtelet sont en vente au Café du Boulevard et à la Maison de la Presse à Château-Chinon, au Bar-Restaurant le Cornemuse à Arleuf, et sur place, en contrebas de l'étang, au gîte Le Moulin des Morvans.

Championnat de France au Châtelet!

Stanislas LECH en dépense, du temps et de l'énergie. Mais ce bénévole, président du GPS Nièvre Morvan, club de pêche à la mouche nivernais, est l'initiateur et l'organisateur d'une manche de championnat de France de Promotion Nationale le dimanche 29 avril 2018.

C'est l'occasion de voir œuvrer plus d'une vingtaine de compétiteurs venus de toute la France. Le réservoir sera également fermé aux pêcheurs extérieurs la veille du concours, le samedi 28 avril, et empoissonné un peu plus pour l'événement!



Brèves pêche

- Hébergement pêche

Relais des lacs

La Fédération départementale vient d'accorder un nouveau label «Hébergement Pêche» à l'hôtel restaurant le Relais des Lacs, à Planchez. Le gérant, Florian Marceau, a rouvert l'établissement début mars. Trente chambres, dont deux équipées PMR, peuvent accueillir les pêcheurs avec la garantie de trouver tous les équipements indispensables.



- Black-bass

Fermeture

A partir du 16 avril, la pêche du Black-bass sera interdite jusqu'au 1er juillet prochain. La protection de cette espèce pendant sa période de reproduction est indispensable pour garantir son maintien dans nos eaux.

- La Vauvelle

Entretien

Le site de la Vauvelle, près du lieu-dit Les Granges, à trois kilomètres de Corbigny, fait actuellement l'objet d'un entretien des postes de pêche par la brigade verte fédérale. L'intervention est réalisée en rive gauche, dans le prolongement du ponton handipêche.